



INNERGEX

CONSEIL DES ABÉNAKIS
ODANAK



PR2.2 Avis d'évaluation environnementale

Avis public : début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Lotbinière Ndakina

LONGUEUIL, Québec, 21 août 2024 – La Municipalité régionale de comté de Lotbinière (« MRC de Lotbinière »), Innergex énergie renouvelable inc et les Conseils des Abénakis d’Odanak et de Wôlinak informe la population du début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Lotbinière Ndakina.

Lotbinière Ndakina est un projet éolien communautaire de 100 MW qui sera situé dans la MRC de Lotbinière. Le projet est issu d'un partenariat communautaire et autochtone formé par la MRC de Lotbinière (45 %), Innergex (50 %), le Conseil des Abénakis d’Odanak (2,5 %) et le Conseil des Abénakis de Wôlinak (2,5 %). Un contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec a été signé le 15 avril dernier, et la construction du parc éolien nécessitera la création d'environ 200 emplois et impliquera la participation d'entreprises locales et régionales. À sa mise en service commerciale prévue pour la fin 2028, le projet produira suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de 20 000 foyers et apportera des retombées économiques et sociales concrètes à la communauté locale.

Consultation publique

L'avis de projet ainsi que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le [registre public des projets](#) assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Observations du public

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 20 septembre, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public : <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou sans frais 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/>

À propos de la MRC de Lotbinière

La MRC s'est dotée d'une vision de développement durable au cours des deux dernières décennies et souhaite favoriser le développement d'une économie verte sur son territoire. Elle a été le pivot dans le lancement du projet et abrite les 3 municipalités où seront implantées les éoliennes. <https://www.mrclotbiniere.org/>

À propos des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak

Fiers de leur héritage culturel et linguistique, les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak forment la Nation W8banaki qui se partagent, avant l'arrivée des Européens, un vaste espace forestier sur les territoires actuels du sud du Québec englobant la MRC de Lotbinière. Les Conseils sont heureux de participer au projet qui se situe sur le Ndakina, « notre territoire » en langue abénakise.

<https://caodanak.com/> | <https://cawolinak.com/>

À propos d'Innergex énergie renouvelable Inc.

Entreprise fièrement québécoise active dans l'énergie renouvelable depuis près de 35 ans, Innergex a développé des projets avec des partenaires communautaires et autochtones depuis plus de 20 ans. Spécialiste de l'énergie éolienne, l'entreprise développe tous ses projets selon sa philosophie d'un équilibre des 3 P : les Personnes, notre Planète et le partage de la Prospérité.

<https://www.innergex.com/fr>

-30-

Contact

MRC de Lotbinière

Julie-Ann Charest
Technicienne en communication
et bureautique
418 926-3407, poste 242
communications@mrclotbiniere.org

Innergex énergie renouvelable

Laurie-Jade Mendez
Associée principale - Développement
+1 438 860-4233
ljmendez@innergex.com